



Renseignement sur travaille sans contrat et refus de solde

Par **moniqua**, le **10/10/2009 à 05:19**

Bonjour,

Ayant postulé auprès d'un restaurant pour un contrat d'apprentissage celui-ci m'a fait travaillé sans signature de contrat pendant 12 jours me laissant croire que tout était ok pour par la suite me dire qu'il ne pourras me prendre en tant qu'apprentie.

Lors de mon "licenciement" la gérante m'a dit qu'elle me rapellera pour que j'aye récupérer mon solde et depuis bientôt 2 semaine je patiente.

Que puis-je donc faire dans le cas ou il s'avère qu'elle tente d'abuser de la situation?

Cordialement